

D'où vient l'expression 'mon daron' qu'utilisent les jeunes quand ils parlent de leur père ?



Jean-Eugène Buland, 1903
[Public domain], via
Wikimedia Commons

Notre réponse du 04/08/2017

En consultant le [TLFI ou Trésor de la langue française informatisé](#), un dictionnaire de la langue française très complet, j'ai trouvé cette définition avec son origine :

« **DARON, ONNE**, subst. ArgotA. Vx. Patron, patronne.

A. Spécialement

1. Tenancier de cabaret. [À peine étions-nous attablés au cabaret] nous étions servis. « Tu vois me dit-il, le daron sait l'ordonnance » (VIDOCQ, Mém., t. 3, 1828-29, p. 88).

2. Tenancier de maison close.

Rem. Noté par ESN. 1966 comme usité en 1939, mentionné également par CARABELLI, [Lang. de la pègre] et LACASSAGNE, Arg. « milieu », 1928.

3. Daron de la raille ou de la rousse. Préfet de police (cf. VIDOCQ, Voleurs, t. 1, 1836, p. 93).

B. En partic. et usuel. **Parent (père ou mère)**.

1. Au masc.a) Sing. ou plur. Père. Retrouver sur la table, toutes les conneries de mon daron, étalées là, noir sur blanc

(...) C'était encore plus triste écrit (CÉLINE, Mort à crédit, 1936, p. 285). Combien de voyous en cavale n'avaient pu assister à l'enterrement de leurs darons, de leurs vieilles, de leurs mômes (LE BRETON, Rififi, 1953, p. 138).

b) Seulement au plur. Père et mère, parents. Six externes qu'ont mis les bouts dès la fin d'avril, et quatre pensionnaires, leurs darons sont venus les reprendre (CÉLINE, Mort à crédit, 1936 p. 305).

2. Au fém. Mère. Il me parlait souvent de sa daronne, mais jamais il me la montrait (CÉLINE, Mort à crédit, 1936 p. 425). Prononc. : [], fém. [-]. Étymol. et Hist. [Ca 1250 le Daron petite forteresse, nom de lieu (Assises de Jérusalem ds Historiens des Croisades, éd. Beugnot, t. 1, p. 107, note)]; 1680 « le maître de maison » (Poète anonyme ds RICH.); 1725 daron « maître, père » (GRANVAL, Le Vice puni ou Cartouche ds SAIN. Sources Arg. t. 1, p. 331); 1808 « sobriquet que les ouvriers donnent à leurs bourgeois : ce mot signifiait dans le vieux langage un vieillard fin et rusé » (HAUTEL); 1836 daron de la raille, de la rousse « préfet de police » (VIDOCQ, supra A

3). Étymol. obs.; à rattacher d'apr. ESN. à l'a. fr. daru « fort » (Théâtre fr. du Moy. Âge, éd. L. J. N. Monmerqué et Fr. Michel, Un miracle de Saint Ignace, p. 271), cf. FEW t. 3, p. 17 b; plus prob., croisement de baronl* avec l'a. fr. dam « seigneur, maître » (du lat. dominus, cf. dom), cf. FEW t. 15, 1, p. 69 a. Fréq. abs. littér. : 38. Bbg. BUGGE (S.). Étymol. rom. Romania. 1875, t. 4, pp. 353-354. SAIN. Arg. 1972 [1907], p. 226; Lang. par. 1920, p. 504. »

Le grand dictionnaire **Argot e& français populaire**, Larousse, 2006 confirme la notice du TLFi mais précise :

Étymologie : probablement croisement de **baron** avec **dam**, seigneur en ancien français

Cordialement,

